



HAL
open science

Une inhumation individuelle en fosse du Bronze ancien au Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var)

Lucas Martin, Anne Hasler, Anne Richier, Jean-Philippe Sargiano

► To cite this version:

Lucas Martin, Anne Hasler, Anne Richier, Jean-Philippe Sargiano. Une inhumation individuelle en fosse du Bronze ancien au Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var). Bulletin archéologique de Provence, 2014, pp.47-52. hal-03217418

HAL Id: hal-03217418

<https://inrap.hal.science/hal-03217418>

Submitted on 5 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une inhumation individuelle en fosse du Bronze ancien au Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var)

Lucas Martin, Anne Hasler,
Anne Richier et Jean-Philippe Sargiano *

BAP, 36, 2014, 47-52

À proximité immédiate des fosses du Néolithique moyen du site du Chemin d'Aix à Saint-Maximin (cf. Martin *et al. supra* dans ce volume), se trouvait une fosse contenant un squelette d'enfant.

Cette sépulture apparemment isolée se trouvait en bordure est de la zone fouillée. Elle avait initialement été considérée comme contemporaine des autres structures, mais a pu être datée du Bronze ancien grâce à deux analyses radiocarbones, effectuées sur os humain par deux laboratoires différents (tableau 1). Ces datations ne se recoupent pas ; cependant elles autorisent une attribution au Bronze ancien 2/3 que Thibault Lachenal cale chronologiquement entre 1950 et 1650/1600 avant notre ère (Lachenal 2014).

1. La sépulture

La fosse 2121 contient une sépulture d'enfant installée dans un creusement du sol naturel de forme allongée selon un axe est-ouest, tête à l'ouest, longue de 1 m, large d'environ 0,45 m, mais totalement arasée (hauteur conservée maximale de 5 cm) ; les limites sont par endroits

indiscernables. Elle est recoupée par des fosses de l'Antiquité tardive, FS 2189 à l'ouest, FS 2190 au nord. Son fond est plat et son arase supérieure a été atteinte par les labours modernes. Les os paraissent écrasés (fig. 1 et 2).

La fosse 2189 n'a pas endommagé le squelette, ne faisant que recouper le creusement initial, à la différence de la fosse 2190 qui a détruit une partie des membres inférieurs et la partie médiane du squelette.

Trois perles en os, situées les unes contre les autres, ont été découvertes au niveau de la poitrine. D'autres perles ont été retrouvées éparées autour des pieds.

L'individu est très incomplet (fig. 3), seuls sont présents quelques fragments crâniens, l'hémimandibule et l'hémimaxillaire droits, les deux humérus, un fragment de radius, des éléments de la ceinture scapulaire droite, quelques côtes droites, le tibia et la fibula droits, un fragment diaphysaire du fémur gauche et le tibia gauche ainsi que le talus droit, un métatarsien et une phalange indéterminée (voir schéma de conservation). L'état de conservation des ossements est très médiocre et de nombreux écrasements épiphysaires et fractures diaphysaires *post mortem* sont à noter.

Laboratoire	Référence de l'échantillon	Nom de l'échantillon	Âge radiocarbone conventionnel	Âge BC Cal à 95,4 % de probabilités (Int Cal. 13)	Remarques
Poznan	Poz-61407	STM-C-Aix-SP2121	3400 ± 30 BP	1770-1620	1,6 %N, 6,8 %C* ; 1,4 % collagène
Beta Analytic	Beta-394669	STM-C-Aix-SP2121	3540 ± 30 BP	1950-1770	$\delta^{13}\text{C} = -20 \text{ ‰}$

Tabl. 1 – Datations radiocarbones du squelette de la fosse SP 2121 (* mesurés sur os).

* Lucas Martin : INRAP Méditerranée, 105 rue Serpentine, ZA Les Jalassières, 13510 Éguilles et CCJ UMR 7299.

Anne Hasler : INRAP Méditerranée - 561 rue Étienne Lenoir, KM Delta, 30900 Nîmes et LAMPEA UMR 7269.

Anne Richier : INRAP Méditerranée – Plate-forme Logistique d'Arenc, Bâtiment C, 14 rue d'Anthoine - 13002 Marseille et ADES UMR 7268.

Jean-Philippe Sargiano : INRAP Méditerranée - 105 rue Serpentine, ZA Les Jalassières, 13510 Éguilles et LAMPEA UMR 7269.

FICHE DE CONSERVATION : IMMATURE









Année : 2003

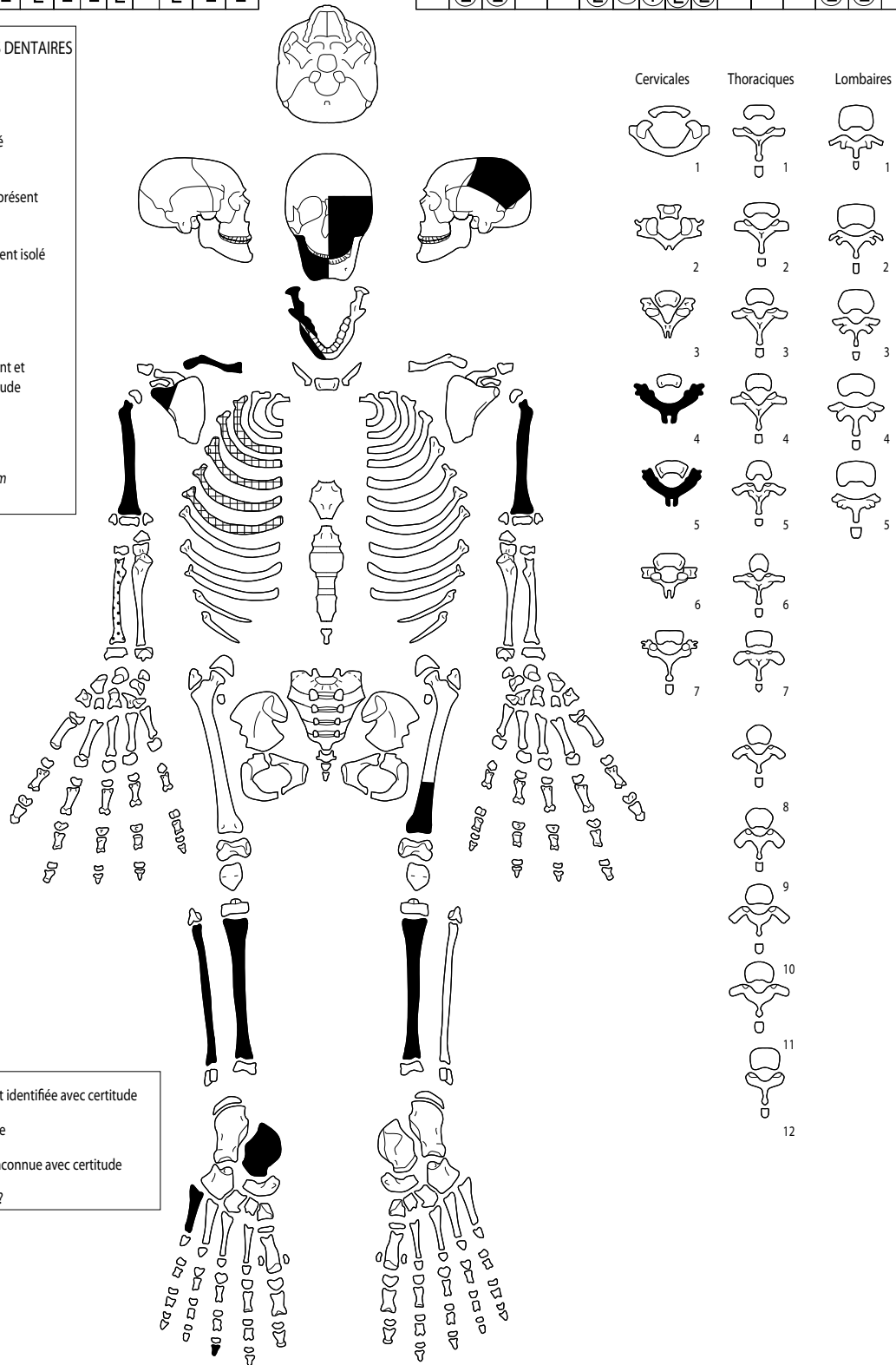
SITE : Saint-Maximin


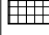


N° squelette : SP 2121

I	I								
L	L	L	L	L	L	L	L	L	L

LÉGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

-  Germe présent *in situ*
-  Germe présent mais isolé
-  Un de ces éléments est présent
-  L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
-  Élément présent *in situ*
-  L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
-  Agénésie dentaire
-  Dent perdue *ante mortem* (résorption alvéolaire)



-  Région présente et identifiée avec certitude
-  Région fragmentée
-  Situation exacte inconnue avec certitude
-  Droite ou gauche ?

U R A 376 CNRS d'après T. S. Constandse- Westermann et C. Meikejohm, modifié par P. Courtaud et M. Guillon. Informatisation M. Coutureau (AFAN)

Fig. 1 – Fiche descriptive des éléments conservés du squelette de la sépulture SP 2121.

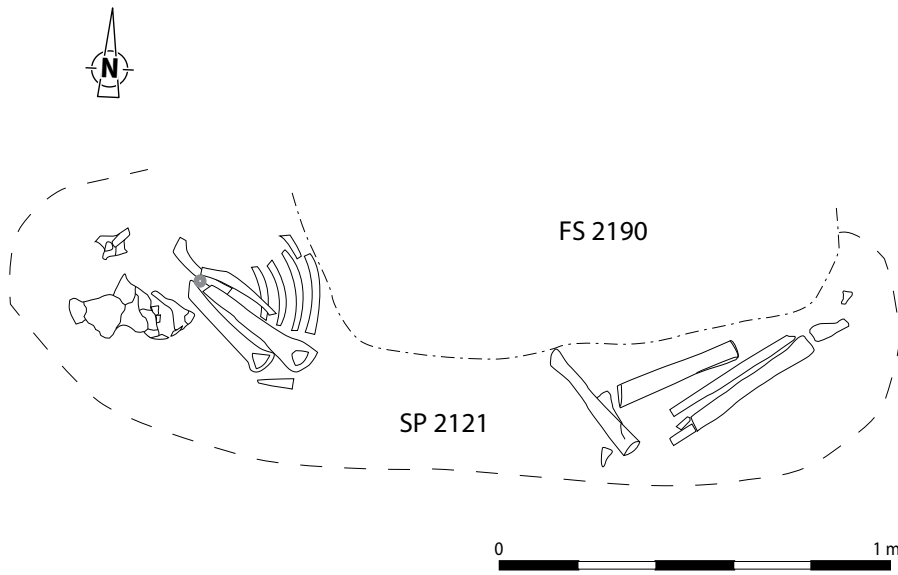


Fig. 2 – Plan de la partie conservée de la sépulture SP 2121.

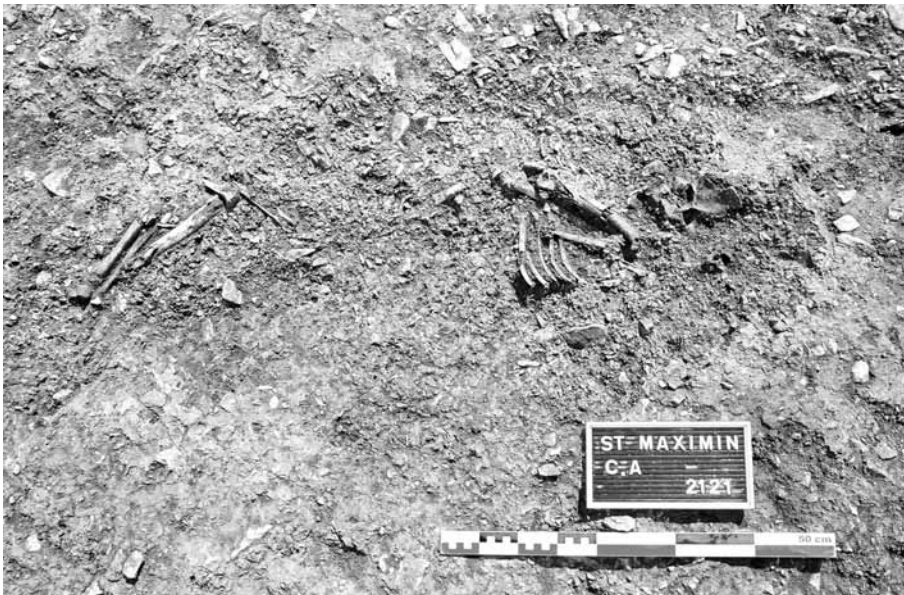


Fig. 3 – Sépulture d'enfant SP 2121.

Les quelques os en connexion anatomique permettent tout de même d'appréhender la position initiale du sujet en décubitus latéral gauche. Les rares fragments crâniens présents semblent être en position primaire, de même que l'hémimandibule droite en connexion stricte, ce qui atteste une face d'apparition latérale gauche. Les deux humérus, le gauche apparaissant par sa face postérieure et le droit par sa face antérieure, sont fléchis latéralement et symétriquement, le gauche recouvrant le droit. Cette flexion ainsi que les faces d'apparition des ossements corroborent bien le dépôt initial en décubitus latéral. Le fragment de radius dont la latéralisation est incertaine est en position anatomique mais aucune réelle connexion n'est notable. Du thorax ne subsiste qu'une partie des côtes droites, les plus profondes dans la fosse, qui se présentent par leur face endothoracique. Aucun élément de la ceinture pelvienne n'est présent. Le membre inférieur gauche est le seul

permettant une détermination de la position initiale de dépôt : celui-ci est fléchi latéralement à 90°. Le tiers distal du fémur gauche est en connexion stricte avec le tibia correspondant, ces deux os apparaissant par leur face latérale. Quant aux éléments du membre inférieur droit, ils apparaissent par leur face médiale et le talus n'est plus en connexion anatomique.

Ces observations ne permettent pas d'apprécier l'espace dans lequel le corps s'est décomposé à cause des rares connexions anatomiques présentes. De plus, le squelette est très partiellement représenté et en mauvais état de conservation. Cela étant, la préservation de la connexion crâne-mandibule ainsi que la position en déséquilibre de l'humérus gauche feraient plutôt pencher vers une décomposition en espace colmaté (simple fosse immédiatement remblayée).

La position du défunt est en revanche très clairement lisible : décubitus latéral et jambes fléchies latéralement.

Le sujet est un immature âgé de cinq ans \pm seize mois selon le diagramme dentaire. La mesure estimée de l'humérus gauche (environ 166 mm) permet une détermination de la stature aux alentours de 120 cm. Cette taille correspond davantage à un enfant de six ans, ce léger vieillissement étant par ailleurs corroboré par l'extrême usure des dents lactéales. Les trois incisives comportent une abrasion occlusale assez impor-

tante, mais ce sont surtout les deux canines qui présentent une usure peu commune pour des dents lactéales. Ceci peut être lié à un régime alimentaire particulier comme à une utilisation des dents dans le cadre d'une activité artisanale (travail du cuir, de tendons, de fibres végétales...).

2. Les éléments de parure

Six perles discoïdes en os (détermination A. Richier) étaient associées au défunt et constituent l'unique mobilier funéraire. Trois d'entre elles étaient jointives au niveau du thorax, les autres étant disséminées au niveau des pieds. Ces perles n'ont pas fait l'objet d'un prélèvement individuel lors de la fouille. Nous ne sommes donc pas en mesure de proposer une analyse de leur position respective les unes par rapport aux autres, ni par rapport aux restes osseux.

Toutes les perles ont été observées et photographiées à la loupe binoculaire dans l'objectif d'identifier d'éventuelles traces de fabrication et d'estimer le degré d'usure. Leur état de conservation relativement médiocre a cependant limité la portée des observations, mais il faut également souligner que, comme le précise Hélène Barge, l'os est un matériau qui se polit facilement (Barge 1982, p. 73).

Ces perles en os ont été élaborées à partir de diaphyse d'os long et c'est le canal médullaire qui permet le passage du lien de suspension. Il s'agit donc d'une ouverture naturelle et non d'une perforation, comme cela peut l'être dans le cas des perles discoïdes en test notamment.

Les perles présentent toutes un contour circulaire et un diamètre extérieur de 6 mm (fig. 4). Leur orifice est également rigoureusement circulaire, d'un diamètre de 3 mm pour cinq d'entre elles et de presque 3,5 mm pour la dernière (fig. 4, perle de droite). Ces observations indiquent qu'elles ont été élaborées à partir d'une même diaphyse d'os long à la section et au canal médullaire circulaire.

Bien qu'aucune strie ne soit visible, il nous semble, au vu de quelques écaillures sur le pourtour de certaines perles, que l'on peut avancer une fabrication par sciage, ce qui, au demeurant, n'est pas surprenant pour ce genre d'artefact pris sur diaphyse. Le canal médullaire n'a pas été alésé, étant suffisamment large naturellement pour permettre le passage d'un lien.

L'épaisseur a pu être mesurée sur trois des perles, les autres étant endommagées. Elle varie de 2 à 3 mm.

La recherche de traces d'usure s'est avérée peu fructueuse : aucune n'a pu être décelée au niveau du canal médullaire qui présente un pourtour régulier ; les faces sont, sauf exception, trop endommagées pour laisser percevoir de tels indices.

On soulignera d'ailleurs que le jeune âge du défunt laisse supposer qu'une usure prononcée des perles n'a certainement pas eu le temps de se développer. Cette observation permet aussi d'envisager que les perles ont été élaborées à l'intention de l'enfant et non récupérées sur une parure plus ancienne.

La disposition des éléments attire quelques remarques : les trois perles jointives situées à proximité de la poitrine devaient constituer une même parure mais les éléments localisés au niveau des pieds ne semblent pas en faire partie, l'étude anthropologique n'ayant pas mis en évidence de déplacements sensibles des ossements, malgré les destructions provoquées par le creusement d'une fosse à l'époque médiévale. Il est ainsi possible que les perles, issues d'une même diaphyse, aient été réparties en deux parures dont il ne nous est pas possible de restituer la nature (collier, bracelet, perles brodées...).

3. Éléments de comparaison

On évoquera en premier lieu la question des tombes en fosse du Bronze ancien puis celle des éléments de parure, qui, on le verra, pourraient constituer des indices chronologiques, certes fragiles.

Aussi modeste qu'elle puisse paraître, la découverte de cette tombe individuelle en fosse du Bronze ancien mérite d'être soulignée tant les éléments de comparaison font défaut dans la région et plus largement dans le sud de la France. C'est ce que souligne Yaramila Tchérémissinoff à l'occasion d'une synthèse consacrée à des découvertes récentes de tombes individuelles isolées (Tchérémissinoff *et al.* 2010). Elle cite notamment l'inhumation en fosse peu profonde d'un homme adulte en position hyperfléchiée sur le site de Bénazet à Molandier dans l'Aude, contemporaine de l'inhumation du Chemin d'Aix. À Céprie (Limoux, Aude), une inhumation en fosse a pu être attribuée au Bronze ancien grâce au résultat d'une analyse radiocarbone sur os alors qu'elle présentait, de prime abord, tous les indices d'une attribution au Néolithique moyen. Ce cas similaire à celui de la sépulture de Saint-Maximin est troublant et trouve un autre écho sur le site de Fumerian à Manduel dans le Gard, où une tombe inédite, supposée chasséenne lors de la fouille, s'est révélée dater du début du Bronze moyen.

La tombe féminine du Chemin de Barjols à Saint-Maximin, contemporaine de celle du Chemin d'Aix puisque datée entre 1930 et 1730 avant notre ère, était elle aussi, avec d'autres structures du Bronze ancien, implantée au sein d'un site néolithique (Cockin, Furestier 2009).

Ces observations laissent planer des doutes certains quant à l'attribution chronologique des tombes en fosses dépourvues de mobilier et ce d'autant plus qu'elles sont souvent implantées sur des sites néolithiques désaffectés. On constate que les modes d'inhumations ne permettent guère d'opérer de distinction à la fouille et que, à plusieurs reprises, il a même été constaté des similitudes entre les inhumations du Néolithique moyen et du Bronze ancien.

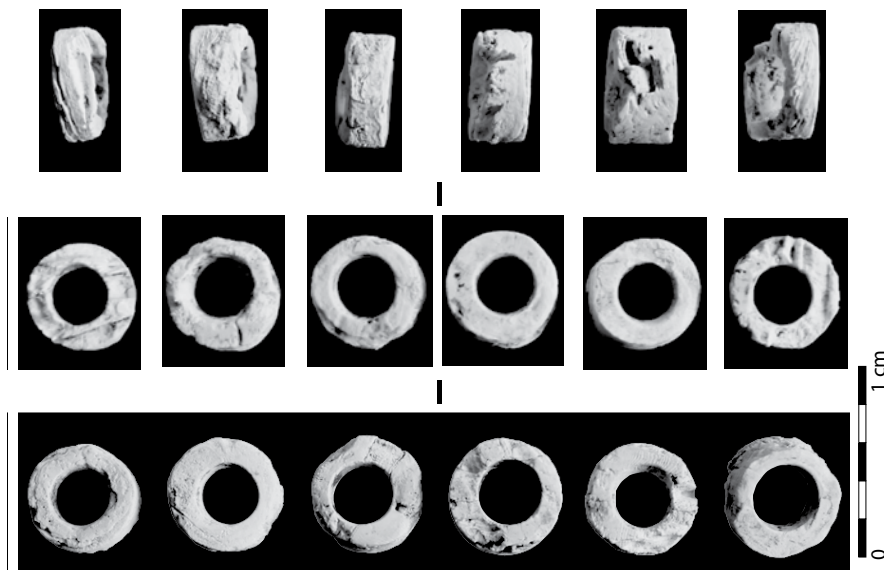


Fig. 4 – Les perles de la sépulture d'enfant SP 2121.

On ne peut qu'en déduire qu'un recours à des analyses radiocarbone plus systématiques s'impose si l'on veut appréhender l'importance de la part de l'inhumation en fosse dans les pratiques funéraires de l'âge du Bronze, et du Bronze ancien en particulier.

S'agissant des perles discoïdes en os, il faut rappeler que Gérard Bailloud soulignait dès 1966 la présence récurrente d'éléments de parure non métalliques au sein des sépultures du Bronze ancien. Il attirait l'attention sur leur large répartition géographique et évoquait plus particulièrement les objets en test ou les perles-boutons de forme tronconique ou plano-convexe (Bailloud 1966, p. 159).

La question qui se pose ici est d'évaluer le caractère discriminant de ces perles en termes d'attribution chronologique.

Leur morphologie est particulièrement ubiquiste puisque l'on rencontre des perles discoïdes tout au long du Néolithique. Toutefois, il faut souligner à la suite d'Hélène Barge que les éléments néolithiques sont majoritairement élaborés en test ou en roche.

Les perles en test sont particulièrement bien représentées au Néolithique ancien comme nous avons pu l'observer sur une sépulture féminine découverte sur le site de Mas de Vignoles IV à Nîmes (Gard) dont nous étudions le mobilier dans le cadre du projet collectif de recherche « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne ». La tombe dite « de la Dame de Caissargues » offre un cas de figure similaire. On constate également la présence de perles discoïdes en test en contexte Néolithique moyen, alors que le Néolithique final voit une diversification des supports en faveur de la roche.

En revanche, l'os demeure anecdotique pour l'élaboration des perles discoïdes au Néolithique. Hélène Barge n'en dénombre qu'une seule dans le dolmen du Méandre de Gen à Ruoms en Ardèche (Barge 1982, p. 138) et Jean Courtin cite un collier composé de rondelles en os et coquille à la Grotte de la Montade n° 3bis à Marseille (Courtin 1974, p. 125).

Au Néolithique, les perles en os sont plutôt ovoïdes, tubulaires ou biconiques, les diaphyses se prêtant particulièrement bien à leur élaboration. On compte également, et notamment pour le Néolithique final, de multiples pendoques ainsi que des boutons perforés de diverses formes (Barge, Arnal 1984-1985).

Ces données concordent avec les observations émises à propos des sépultures campaniformes du Sud-Est, donc antérieures aux tombes du plein Bronze ancien que nous venons d'évoquer (Lemerrier, Tchérémissinoff 2011). La parure y est peu abondante mais très diversifiée et les éléments en os sont des boutons perforés ou en forme de cheville. La tombe de La Fare, à Forcalquier, dans les

Alpes-de-Haute-Provence, a livré un objet en forme de bobine qui pourrait être un labret.

La présence de perles discoïdes en os est mentionnée pour l'occupation Campaniforme/Bronze ancien des Juilleras à Mondragon en Vaucluse. Les perles proviennent cependant de niveaux de sol ou de structures en creux, mais non des neuf sépultures présentes sur le site (Lemerrier 2002, p. 167).

4. En guise de conclusion

Comme on peut le constater, les éléments de comparaison sont forts peu abondants dans notre région et il nous a donc semblé opportun de chercher quelques informations dans la région de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) où plusieurs importantes nécropoles du Bronze ancien ont été mises au jour ces dernières années : Chantemerle à Gerzat, Le Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand et la Fontanille à Lempdes. Sur ce dernier site, il n'est fait mention d'aucun élément de parure (Gatto 2014). En revanche, le site du Petit Beaulieu qui compte trente-cinq ensembles funéraires a livré quelques rares tombes pourvues de parure (Thirault *et al.* 2013). Une première présentation du site fait état d'un corps comportant une douzaine de petites perles autour de la tête, mais leur morphologie n'est pas spécifiée.

Le site de Gerzat, le plus conséquent en termes d'effectifs de tombes, illustre également la rareté de la parure. Toutefois, et bien que la publication monographique soit en cours de rédaction, on se permettra d'évoquer la présence d'une exceptionnelle parure composée de plus de cinq cent perles discoïdes en os [Vermeulen *et al.* 2001 et communication personnelle de Renaud Lisfranc (INRAP)] dans la tombe d'une femme.

Dès lors, et malgré la rareté évidente des parures en contexte funéraire au Bronze ancien, une question semble pouvoir émerger de la confrontation de ces éléments avec les séries néolithiques. En l'absence d'autre élément discriminant, les perles discoïdes en os pourraient-elles être un indice en faveur d'une attribution chronologique au Bronze ancien plutôt qu'au Néolithique ? En effet, comme on a pu le constater, elles sont quasiment absentes des contextes néolithiques alors que, malgré la rareté des tombes à parure, elles sont bien présentes en contexte Bronze ancien. Il s'agit là d'une hypothèse fragile, mais qui nous semble pouvoir être envisagée et testée à l'occasion de nouvelles découvertes.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop insister sur la nécessité de dater les tombes dépourvues de mobilier et celles contenant des parures, si l'on veut réellement appréhender à la fois une chronologie fine des éléments de parure et celle des pratiques funéraires.

Remerciements

Nous remercions Aurore Schmitt pour ses judicieuses remarques.

Crédits iconographiques

- Fig. 1 : DAO Anne Richier (INRAP Méditerranée).
 Fig. 2 : DAO Maryanick Taras-Thomas (INRAP Méditerranée).
 Fig. 3 : Cliché Anne Richier (INRAP Méditerranée).
 Fig. 4 : Cliché et PAO Jean-Philippe Sargiano (INRAP Méditerranée).

Références bibliographiques

- Bailoud 1966** : BAILLOUD (G.) – La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XVII, 3-4, 1966, p. 131-164.
- Barge 1982** : BARGE (H.) — *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Âge des métaux en Languedoc*. Paris : éd. du CNRS. 396 p.
- Barge, Arnal 1984-1985** : BARGE (H.), ARNAL (J.) – Les boutons perforés en V en France. Leur contexte européen. *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 1984-1985, p. 63-99.
- Cockin, Furestier 2009** : COCKIN (G.), FURESTIER (R.) – A8 Saint-Maximin/Chemin de Barjols à Saint-Maximin-la Sainte Baume (Var). *Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*. Mauguio : Oxford Archéologie Méditerranée, 2009. 418 p.
- Courtin 1974** : COURTIN (J.) – *Le Néolithique de la Provence*. Paris : Klincksieck, 1974. 360 p. (Mémoire de la Société Préhistorique Française ; 11).
- Gatto 2014** : GATTO (E.) – Sépultures et ensembles funéraires du Bronze ancien à Lempdes « ZAC de la Fontanille » (Puy-de-Dôme) : premiers résultats. In : JAUBERT (J.), FOURMENT (N.), DEPAEPE (P.) – *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire* : actes du XXVII^e congrès préhistorique de France, Bordeaux-Les Eyzies, 31 mai-5 juin 2010. Paris : SPF, 2014, p. 285-301.
- Lachenal 2014** : LACHENAL (Th.) – Chronologie de l'âge du Bronze en Provence. In : SÉNÉPART (I.), LÉANDRI (Fr.), CAULIEZ (J.), PERRIN (T.), THIRAULT (E.) – *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud-est de la France. Actualité de la recherche* : actes des 10^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Porticcio (20), 18 au 20 octobre 2012. Toulouse : Archives d'écologie préhistorique, 2014, p. 197-220.
- Lemercier 2002** : LEMERCIER (O.) – Les occupations néolithiques de Mondragon. Les Jullières (Vaucluse). In : *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse. 1 : la Préhistoire*. Lattes : ARALO, 2002, p. 148-172 (Monographie d'archéologie méditerranéenne ; 8).
- Lemercier, Tchérémissinoff 2011** : LEMERCIER (O.), TCHÉRÉMISSINOFF (Y.) – Du Néolithique final au Bronze ancien. Les sépultures individuelles campaniformes dans le sud de la France. In : SALANOVA (L.) dir., TCHÉRÉMISSINOFF (Y.) dir. – *Les sépultures individuelles campaniformes en France*. Paris : éd. du CNRS, 2011, p. 185-193 (*Gallia Préhistoire*. Supplément ; 41).
- Tchérémissinoff et al. 2010** : TCHÉRÉMISSINOFF (Y.), CAZES (J.-P.), GILABERT (Chr.), DUCHESNE (S.), LACHENAL (Th.), LAGARRIGUE (A.), MARET (D.) – Nouvelles sépultures individuelles du Bronze ancien dans le sud de la France : contextes et problématiques. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2010, 107, 2, 2010, p. 331-351.
- Thirault et al. 2013** : THIRAULT (É.), CHARBOUILLOT (S.), DURAND (F.), Leconte (C.), PARISOT (N.), RIVAT (F.), ROUX (L.), RUÉ (M.), VANNIEUWENHUYSE (D.), VITAL (J.) – Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : du Campaniforme au Bronze ancien, habitat et nécropole. Présentation préliminaire. *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 2013, p. 89-93.
- Vermeulen et al. 2001** : VERMEULEN (C.), BALLUT (C.), VERNET (G.), CABEZUELO (U.) – *Gerzat (Puy-de-Dôme), Chantemerle*. Rapport de fouilles. Bron : Afan Rhône-Alpes Auvergne, 2001. 182 p.